BULLETIN MUNICIPAL

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

J'ai le grand plaisir aujourd'hui de vous présenter le projet final de ce que sera dorénavant le local de la FADOQ. Ce local qui sera situé tout près de la maison des jeunes, il viendra s'ajouter aux nombreuses réalisations de notre planification 2017-2027. Comme vous pouvez constater, nous profiterons de la construction du nouveau local pour remettre au goût du jour le chalet des loisirs qui abrite actuellement le Regroupement des jeunes de Lotbinière. Le projet final qui vous est présenté est le résultat d'une démarche de consultation auprès des membres de la FADOQ, mais aussi de plusieurs citoyens organisateurs d'événements et membres du conseil ainsi que l'administration municipale.

À même cet agrandissement, un espace sera aménagé pour les utilisateurs de la patinoire et du deck hockey. Enfin, nous pourrons dire adieu au local de la patinoire, situé au sous-sol du chalet des loisirs. L'utilisation de la salle municipale sera multifonctionnelle. En saison hivernale, la FADOQ aura le privilège de faire des activités au gré de leurs besoins. Il sera possible de louer cette salle pour des activité privées, tel que rassemblements familiaux ou autres. La municipalité utilisera cet emplacement pour des événements et des réunions divers et surtout, cet établissement sera dorénavant l'endroit où se tiendra les activités estivales du terrain de jeux (camp de jour). Avec l'augmentation de la demande pour ce type d'espace, il est devenu nécessaire pour notre municipalité d'ajouter cette offre de service aux citoyens. Celui-ci peut loger environ 60 à 80 personnes selon l'aménagement souhaité.

ÉLÉVATION AVANT PROJETÉE

Dosquet

CONSEIL MUNICIPAL
DE DOSQUET

MAIRE
YVAN CHAREST

CONSEILLERS
AGLAÉE D'AUTEUIL
AUDREY CHAREST
SYLVAIN PROULX
MICHEL MOREAU
CLAUDE LACHANCE
MATHIEU LAVIGNE

URGENCE
POLICE
INCENDIE
AMBULANCE
TÉL.: 9-1-1

BUREAU MUNICIPAL
2,RUE MONSEIGNEUR-CHOUINARD
DOSQUET (QC)

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

Fleurons du Québec 2019-2021 Entité municipale

MUNICIPALITEDOSQUET.COM
DG@MUNICIPALITEDOSQUET.COM

TÉL: 418-728-3653
FAX: 418-728-3338

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Je remercie les membres de la FADOQ pour leur patience. L'évolution de nos réalisations aux fils des années n'a pas été établi selon la priorité qu'on lui accordait. Toujours dans le but de respecter la capacité de payer de nos citoyens, nous avons dû avancer dans notre planification en fonction des subventions qui se présentaient à nous. Mon souhait : que ce nouveau local pour la FADOQ favorise une grande diversité d'activités et par le fait même augmente la participation et l'intégration des citoyens. Voici le tableau du montage financier.

Yvan Charest, maire

Éléments	Coûts octroyés Taxes nettes	Coûts estimés Taxes nettes
Honoraires professionnels divers (architecte, ingénieurs, arpenteur, etc.)	217 442,76$	
Agrandissement, réfection et travaux de mise aux normes du chalet des loisirs	1 419 076,14$	
Stationnement et aménagement paysager		284 594,87$
Total	1 636 518,90$	284 594,87$

Voici un résumé des leviers financiers disponibles :

Source de financement	Montant disponible	Commentaires
Fonds canadien de revitalisation des collectivités et PRABAM	770 257,00$	
Taxe d'accise	500 000,00$	
Autres sources à déterminer : emprunt, surplus, autres subventions possibles	650 856,77$	Le surplus sera minimalement utilisé pour un montant de 9405,00$ pour le balcon
Total	1 921 113,77$	

Prendre note que des frais de directives de changement et contingences peuvent s'ajouter

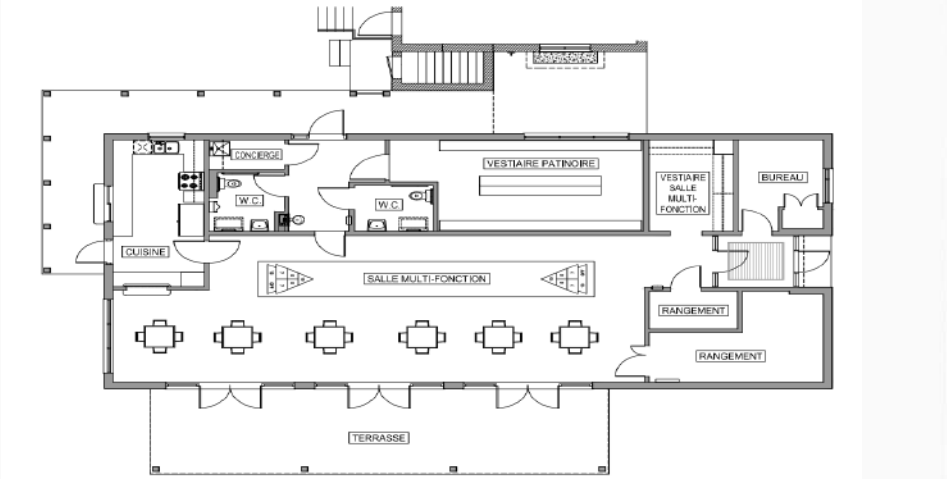

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance de votre conseil se tiendra à la salle Multifonctionnelle au 154 Saint-Joseph, mardi le 6 décembre à 19h30. La séance est ouverte au public. Le projet d'ordre du jour de cette séance est le suivant:

PROJET D'ORDRE DU JOUR DU 6 DÉCEMBRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er novembre 2022 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 novembre 2022.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois d'octobre 2022.
4. Suivi du projet de réfection et d'agrandissement du chalet des Loisirs.
5. Suivi du projet de jeux d'eau.
6. Suivi du projet de sentier au parc de la Rivière.
7. Règlement 2022-467 remplaçant le règlement 2018-334 relatif au traitement des élus.
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-469 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2023 et les conditions de leur perception.
9. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux.
10. Demande de dérogation mineure au 377 route 116.
11. Prêt de fosses septiques.
12. Adoption du calendrier des séances.
13. Politique de reconnaissance des employés, bénévoles et élus.
14. Projet d'acquisition du lot 4 108 932.
15. Divers :
    1) Service incendie. (9-1-1)
    2) Dosquet tout horizon.
    3) Maison des Jeunes.
    4) Accueil des nouveaux arrivants.
    5) Demandes diverses.
16. Période de questions.
17. Fin de la séance.

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la présente que le conseil municipal de la Municipalité de Dosquet tiendra une séance extraordinaire, convoquée par Jolyane Houle, directrice générale, le mardi 6 décembre 2022 à 19h00, à la salle multifonctionnelle située au 154 route St-Joseph. Il y sera pris en considération les sujets suivants :

- Budget municipal

- Programme triennal d'immobilisations

Donnée à Dosquet, ce 28 novembre 2022.

Jolyane Houle

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

DOSQUET Tout horizon Viens bâtir ton village!

NOUVEAU!

Le comité a le plaisir de vous présenter le programme de soutien aux familles sous forme de rabais accordé aux parents des résidents de moins de 18 ans de la municipalité de Dosquet **lors d'inscription à des activités sportives, récréatives et culturelles.** L'intégralité du règlement est sur le site internet de la municipalité.

Le remboursement équivaut à 50% du coût d'inscription jusqu'à concurrence d'un maximum de 40$ par année. Le comité se réserve le droit d'annuler, en tout temps, le remboursement dû à un manque de fonds du comité Dosquet Tout Horizon. Le rabais est accordé pour une (1) inscription, par enfant, par année civile, à une activité qui se déroule sur son territoire ou à l'extérieur et qui est non subventionnée par la municipalité.

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Le programme sera effectif pour toutes inscriptions à partir du **1er janvier 2023**.

Le rabais sera remboursable par chèque suivant l'approbation du comité lors de la prochaine rencontre mensuelle.

Critères à respecter pour être admissible:

-Âgés de moins 18 ans;

-Être résident de Dosquet;

-Liste des activités admissibles: Hockey, patinage artistique, natation, danse, football, tennis, baseball (balle molle), soccer, gymnastique, camp de jour (autre que celui de la municipalité), cours de langue (français, anglais, espagnol), deck-hockey, volley-ball de plage, curling, ringuette.

Pour toutes autres activités non mentionnées précédemment le comité devra donner son approbation.

L'utilisateur doit défrayer les coûts reliés directement à son activité. Aucun rabais sur le coût d'inscription ne sera consenti pour les cours de formation, tels qualeader, croix de bronze, médaille de bronze, moniteur, sauveteur, gardiens avertis, secourisme, etc. et qui ne font pas partie de la liste ci-haut mentionnée.

Document à nous transmettre pour votre demande:

Formulaire obligatoire à compléter sur le site internet: www.municipalitedosquet.com ou possibilité d'avoir une copie papier au bureau municipal. Vous assurez avec votre demande de joindre le reçu d'inscription.

Le délai de traitement des demandes est selon les rencontres mensuelles du comité. Pour informations vous pouvez écrire par courriel à payables@municipalitedosquet.com.

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

TRAJET PARADE DE NOËL

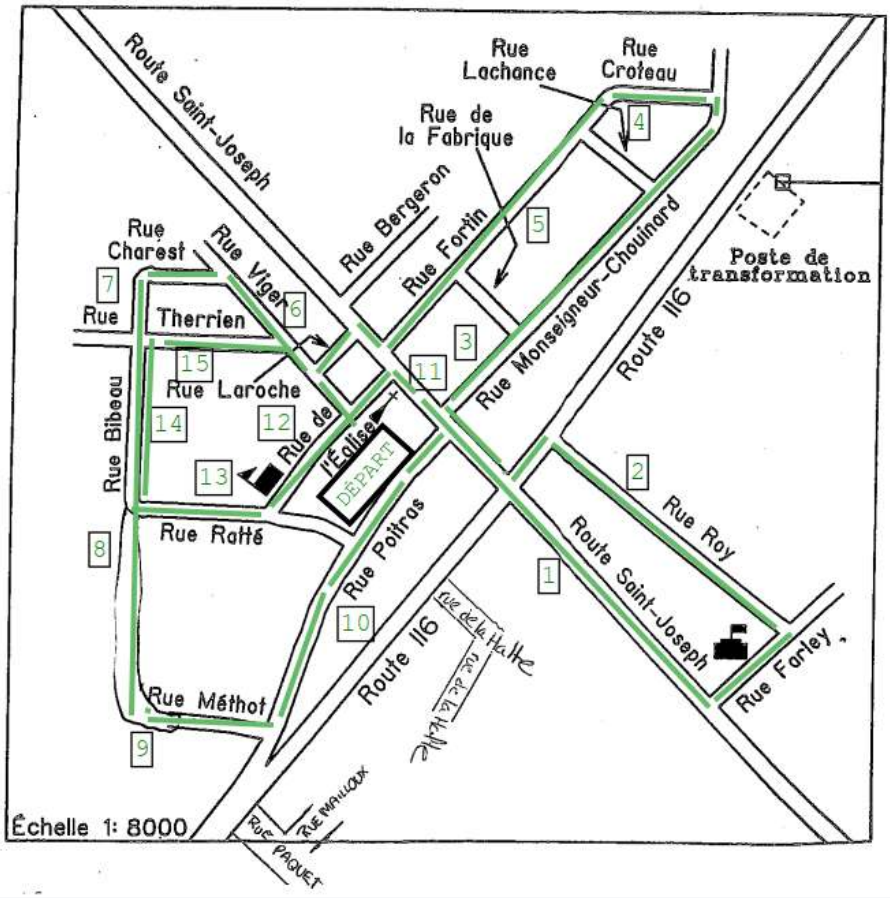

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

LICENCE DE CHIEN

En vue de la préparation des comptes de taxes 2023, il est temps de nous aviser si vous n'avez plus de chien pour que nous puissions faire la correction sur le compte de taxes.

Veuillez noter qu'aucun remboursement ne se fera en cours d'année.

DÉPÔT DES SAPINS DE NOËL

Encore cette année la municipalité fait la collecte de sapins de Noël au mois de janvier 2023.

Vous avez jusqu'au 8 janvier 2023, en soirée, pour venir porter votre sapin de Noël, au 183, route Saint-Joseph. Nous vous prions de ne pas le disposer de sorte à nuire au stationnement des pompiers. Après cette date il ne sera plus possible de venir porter votre sapin. Il est important de retirer préalablement de votre arbre tout brillant ou autre élément de décoration.

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous vous invitons à ne pas stationner votre véhicule dans les rues, les rangs et les stationnements de sorte à gêner l'enlèvement de la neige (RHSPPPP art. 6.5.13) .

Pour la sécurité de tous ainsi que pour l'entrepreneur des chemins d'hiver il est interdit de projeter la neige sur la voie publique (RHSPPPP art. 5.1.1) . Une amende ainsi que les frais peuvent être imposés à chaque fois qu'un citoyen sera pris en défaut.

Pour terminer, nous vous demandons de sortir vos bacs de récupération ou de vidange le plus près possible de l'heure de l'enlèvement et de les retirer des rues le plus tôt possible. Placer votre bac dans votre entrée seulement et non dans la rue car cela empêche l'entrepreneur de faire son travail correctement.

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE

SURVEILLANTS DE PATINOIRE

dg@municipalitedosquet.com

2, rue Monseigneur Chouinard

Dosquet (Qc) G0S 1H0

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Jolyane Houle, directrice générale de la Municipalité de Dosquet, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le mardi 6 décembre 2022 à 19h30, à la salle du conseil, au 154, route Saint-Joseph.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : La demande concerne le lot 4 109 209 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé sur au 606 route 116. Le demandeur est propriétaire et fait une demande de dérogation mineure afin de pouvoir régulariser la marge arrière pour le garage attenant à sa résidence ainsi que la distance entre un bâtiment complémentaire et un bâtiment principal.

Règlement de zonage	**Norme du règlement**	**Dérogation demandée**
2011-281	6.2.1.2 Implantation Ces bâtiments complémentaires, lorsqu'ils sont annexés au bâtiment principal, doivent respecter les marges de recul avant, latérales et arrières prescrites pour celui-ci; ZONAGE 14 H/C : Marge latérale 2 mètres minimum et somme de 5 mètres Ces bâtiments complémentaires, lorsqu'ils sont détachés du bâtiment principal, doivent respecter une distance minimale de 1 mètre par rapport à toute ligne de terrain. Dans le cas où il y a une ouverture, une distance minimale de 1.5 mètre doit être observée entre le mur comportant une ouverture et toute ligne de terrain;	Marge latérale du bâtiment à 0,81 mètre Distance entre le cabanon et la ligne de lot à 0,19 mètre

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Dosquet, le 10 novembre 2022

Jolyane Houle, Directrice générale et greffière-trésorière

Club de Lecture CNCA 2022-2023
pour les jeunes de 5 à 12 ans

Durant la période scolaire, votre bibliothèque offrira gratuitement un club de lecture sur le thème « Sous le Chapiteau » où les jeunes sont invités à se laisser transporter par la magie des mots !

Le réseau nous a remis un lot de livres sous le thème du cirque mais tout autre livre lu est admissible pour le carnet de lecture.

Chaque enfant inscrit recevra un carnet de lecture à compléter au fil de ses lectures. Lors de ses visites à la bibliothèque, il recevra, pour chaque livre lu, un bulletin de participation pour le tirage régional. À gagner : 1 chèque-cadeau de 50$ dans une librairie agréée au choix du gagnant !

Atelier de décoration de sous verres ou porte-clés en bois

Dimanche 11 décembre à 10 heures à la bibliothèque après l'heure du conte nous invitons les jeunes à colorer des sous verres ou porte-clés en bois sous la thématique de Noël.

Nouveautés sur les rayons pour jeunes, ados et adultes

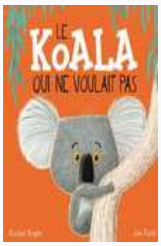

Venez voir les nouveautés en lecture pour tous et des casse têtes pour jeunes et moins jeunes !

BOUQUINERIE

Pour la période des Fêtes la bibliothèque sera fermée du 25 décembre au 4 janvier 2023.

COMITÉ EMBELLISSEMENT

Fleurons du Québec 2022-2024 Dosquet

Félicitations à tous! La municipalité de Dosquet maintient ses 3 fleurons en cette 2e participation. Continuons à embellir et verdir notre espace de vie!

BABILLARD

Heure: 11 HRES

Membres 20$

Non-membre 22$.

Hommage 80 ans et plus!

Vous pouvez confirmer votre votre présence à : Francine Houde 418-728-2802 ou Aline Turcotte 418-728-2359

Vous serez avisé aussi par téléphone.

Nous terminerons les activités du lundi et mercredi le 7 décembre 2022 pour reprendre lundi le 9 janvier 2023.

Bienvenus (es) et au plaisir de se voir.

Nous vous souhaitons de très joyeuses Fêtes et une bonne année 2023.

Votre conseil d'administration.

BABILLARD

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Célébrations de la Nativité le 25 décembre :

⇨ 10h30 à St-Janvier (Bernard) et St-Octave (Pierre)

Célébrations du Jour de l'An le 31 décembre :

⇨ 16h00 à St-Janvier (Pierre) et St-Octave (Denis)

Société de l'assurance automobile Québec

Opération Nez rouge Lotbinière

Desjardins

OPÉRATION NEZ ROUGE LOTBINIÈRE

Tu pourras pu t'en passer

&

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Mets la main à la pâte

Le Club Lions de Saint-Apollinaire est le fier maître d'œuvre de la 30ième campagne d'Opération Nez rouge Lotbinière.

Nous faisons appel à toutes les personnes désireuses de servir en devenant bénévoles dans le raccompagnement de fin de soirée. Venez en groupe, en famille, seul ou formez une équipe de trois. Le service dans Lotbinière sera disponible aux dates suivantes :

25 et 26 novembre et 2, 3, 9, 10, 16 et 17 décembre 2022.

Pour s'inscrire :

Via internet à l'adresse suivante : www.operationnezrouge.com.

> Cliquez sur S'inscrire comme bénévole, saisissez votre région : LOTBINIERE et cliquer sur Rechercher. Dans le bas de la page, vous trouverez le lien pour s'inscrire en ligne et suivre les instructions pour s'inscrire. Le formulaire pourra être imprimé et signé lors de votre accueil à la centrale.

Formulaire papier disponible, en contactant lotbiniere@operationnezrouge.com ou en appelant au 581-995-3480.

Sur le formulaire, il y a une section où vous pouvez sélectionner vos dates de disponibilités et indiquer les noms de votre équipe. Ceci se fait à la main avant de nous retourner le formulaire signé. Pour information vous pouvez nous contacter à lotbniere@operationnezrouge.com ou au 581-995-3480.

Merci de votre engagement.

Le comité organisateur Opération Nez Rouge Lotbinière

Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth

BUREAU ADMINISTRATIF :
1720, rue Principale, Saint-Gilles
Inhumations : 418 448-4953
Administration : 418 888-4953
www.jc-se.com/nous-joindre
HORAIRE :
Lundi au vendredi, 9 h à 12 h
En après-midi, sur rendez-vous

CIMETIÈRES AVEC COLUMBARIUM : ISSOUDUN | SAINT-AGAPIT | SAINTE-AGATHE | SAINT-ANTOINE | SAINT-APOLLINAIRE | SAINT-FLAVIEN | SAINT-GILLES | SAINT-JANVIER | SAINT-OCTAVE

Liste des entreprises à Dosquet

AIGUISAGE DE SCIES

Aiguisage Côté-Létourneau: (418) 728-3115

AUTRES

Poste Canada (Dosquet) : (418) 728-5429

Sabrina Hawey 581-888-4974 (produit capillaires)

Bar Chez Bedette (418) 728-3007

Zoothérapie Petites Amour: (418) 609-4146

Sylvain Dubé-Vaillancourt, B.Sc.A. :(418) 264-9439
Conseiller en sécurité financière & Rep. en épargne collective

SDS maintenance inc.:conciergerie mobile (581)997-1967

Cours de guitare, Frédéric Cyr : (418) 728-7812

Archiviste, Frédéric Cyr: (418) 728-7812

Conseillère Norwex Christiane Paquet (418) 728-3522

CONSTRUCTION RÉNOVATION

Les Entreprises des Campaniles Inc. (418) 934-9415

Armoires de cuisine AP: (418) 728-1841 Alain Paquet (418) 728-1300 Pierre Lavalée: (418) 805-5055

Rénovation Marvin (418) 878-7000 ou Éric Lebeuf

(418) 997-2452

Béton RR inc. (581) 701-3001

COSMÉTIQUES ET SOINS SANTÉ

Nathalie Douville: (418) 728-2430 ou cel (418) 208-7421

Mère Nature, Produit écologique Planette

Johanne Labbé: (418) 803-2250 (MaryKay)

Beauté des mains et des pieds, pose d'ongle, manucure et pédicure

MP Ostéopathie, massothérapeute, physiothérapie, Michelle Pelletier (418) 728-5611

Meggie Paquet (418)952-9195 DoTERRA

CORDONNERIE

D'en Arrière (réparations de tous genres) (418) 728-3165

COUTURIÈRE

Diane Renauld Bergeron: (418) 728-3829

ÉBÉNISTERIE

Charles Croteau—L'Établi Atelier d'Ébénisterie (418) 933-3437

GARAGE

Les Petits Moteurs Matex Inc. : (418) 728-4390

LOCATION CHALETS ET GÎTE

Le St-Octave Chalet 4 saisons (418) 728-2419

(Accrédiation Tourisme Québec) 4 étoiles

MARCHÉ

Ferme Labonté et Filles Agriculture bio locale (418) 580-5365

RESTAURANT

Le St-Octave (418) 415-1115

SÉCURITÉ

Domotique Protection: (418) 431-1777

SALON DE COIFFURE

Salon Sylvie Croteau: (418) 728-4045

Coiffure à domicile MIANA(418) 558-7178

Clinique Esth-Co: (418) 728-4788

M.A. Coiffure: (418) 728-2873

SALON TOILETTAGE

Féeline: (418)932-1083

SERVICE COMPTABLE

Marie-Hélène Létourneau B.A.A.:

(418) 728-5235

Simon Bouffard: (418) 728-0132

(particulier et entreprises)

SOUDURE ET RÉPARATION

Services Agricole André Turcotte:

(418) 728-1660 ou 728-4702

Soudure Perfect Métal: (581) 928-4894

Recyc-Lav (418) 881-0084 (gros rebuts)

PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS À DOSQUET

François Daigle: (418) 455-8868

Sylvain Dubé-Vaillancourt: (418) 264-9439

Maxime Boudreault: (418) 728-7362